

+++++

FILTRE COMPACT – CONSEILS D'IMPLANTATION

+++++

Le « Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolite – 5 EH » est règlementaire de par l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié sur les prescriptions techniques, **les autres filtres compacts (Zéolithe >5EH, filtre coco, laine de roche, Xylit, ...)** doivent impérativement être soumis à la procédure d'agrément des filières agréées. Il est impératif de suivre les prescriptions de l'Annexe 1 de l'Arrêté de 2009 et de l'Avis d'agrément de la filière (demandez des précisions au SPANC et au fabricant).

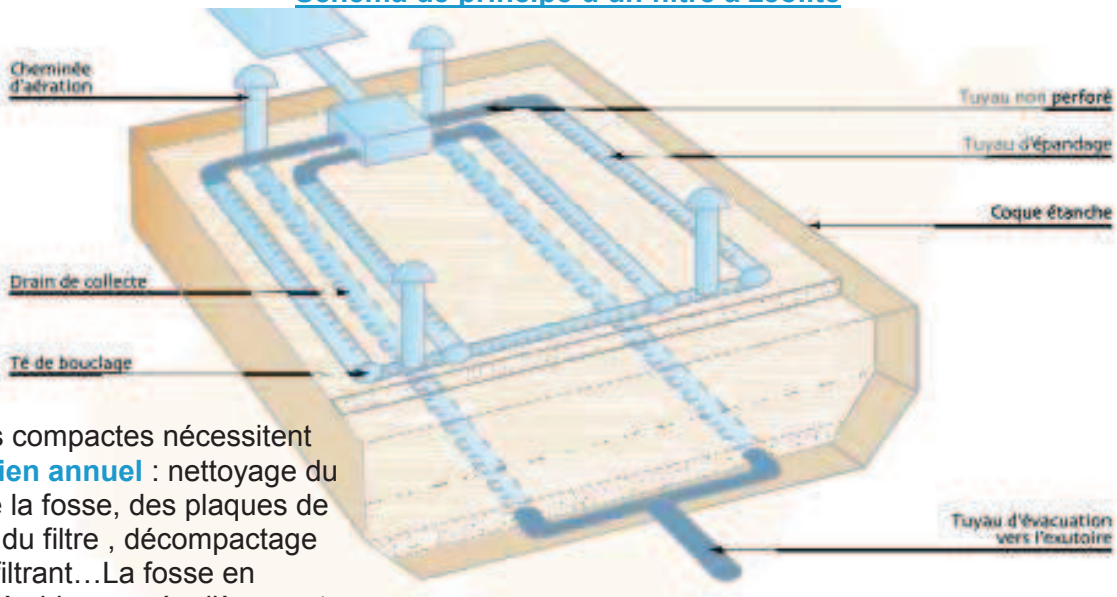
Cette filière compacte permet l'épuration des eaux usées sur une faible surface (15m² environ pour 5 EH). Elle se compose d'une fosse toutes eaux, munie de ventilations primaire et secondaire, suivi d'un massif filtrant également ventilé. La pose de cette filière drainée nécessite **l'étude du milieu (surface, type de sol, environnement proche) afin de trouver l'exutoire le plus approprié, sachant que l'infiltration à la parcelle doit être privilégiée.**

Principe de pose :

Les filtres se composent généralement d'une **cuve étanche**. La cuve doit être posée en suivant les prescriptions du fabricant. Ces prescriptions varient selon le type de sol (argileux, sableux, roche, présence d'eau).

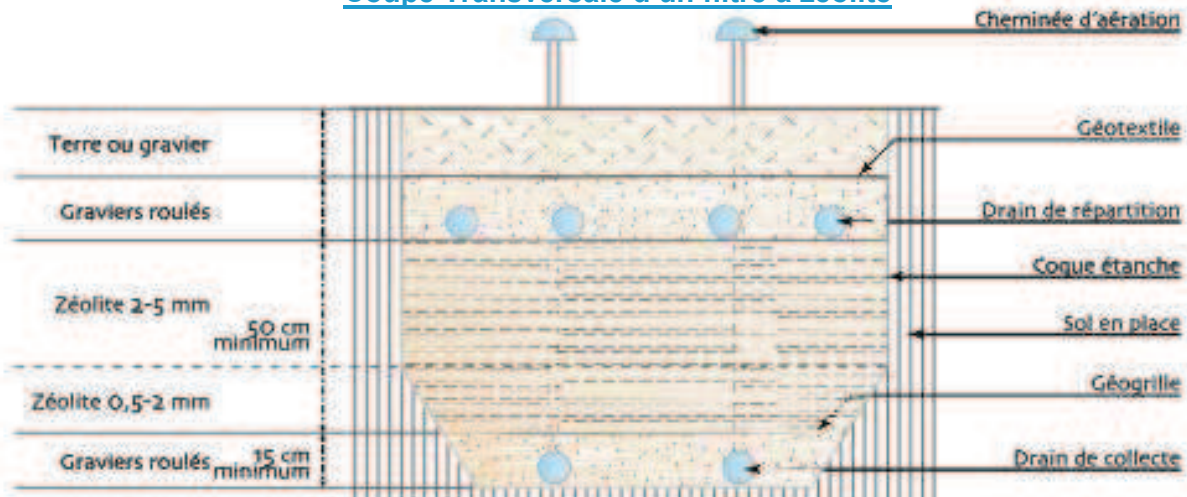
Si il y a présence d'une nappe à moins d'1 m de profondeur, il est impératif de vérifier si le modèle choisi supporte les remontées de nappe et jusqu'à quel niveau. Il est important de mesurer le niveau de la nappe en période de hautes eaux, et de respecter les prescriptions du fabricant. En cas de doute demander l'avis du fabricant et préférer une réponse écrite de sa part à intégrer au dossier du SPANC, afin de s'assurer de la validité des garanties filières.

Schéma de principe d'un filtre à zéolite



Les filières compactes nécessitent **un entretien annuel** : nettoyage du préfiltre de la fosse, des plaques de répartition du filtre, décompactage du média filtrant...La fosse en amont est à vidanger régulièrement.

Coupe Transversale d'un filtre à zéolite



Pour plus de renseignements consultez le DTU 64.1 d'Août 2013 sur l'assainissement non collectif, l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié sur les prescriptions techniques en ANC et contactez les fabricants.